

Préavis N° 6-2022 du Comité de Direction

Demande de crédit d'investissement

Forfaits de raccordement au réseau de chauffage à distance pour le Collège du Fey et la salle de sports du Champ-du-Gour

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Lors de la construction des bâtiments scolaires du Fey, il était prévu de raccorder les constructions à un chauffage à distance que la société EBL devait réaliser dans le cadre d'un projet de construction dans le quartier. Dans l'intervalle, un chauffage provisoire à mazout a été installé, qui fonctionne encore à ce jour.

Le projet de construction n'ayant pas abouti, le chauffage à distance ne sera pas réalisé par la société EBL et la commune de Moudon et l'AISMLE ont rompu d'un commun accord les relations avec cette société. Aucun frais de raccordement n'avait été payé.

Un nouveau projet de chauffage à distance est en cours de réalisation par la société nouvellement créée : Moudon Energies SA, qui reprendra les installations et dispositifs de raccordement de chaleur effectués par la société EBL.

L'AISMLE souhaite conclure des contrats de raccordement au chauffage à distance de Moudon Energies SA.

Le contrat comprend :

	Collège du Fey	Salle de sports du Champ-du-Gour
Forfait de raccordement (unique)	CHF 53'850.00 TTC	CHF 93'699.00 TTC
<i>Forfait annuel</i>	<i>CHF 12'600.00/an HT</i>	<i>CHF 17'200.00/an HT</i>
<i>Prix de la chaleur</i>	<i>CHF 0.09/kWh HT</i>	<i>CHF 0.09/kWh HT</i>

Le *forfait de raccordement* représente la contribution unique à l'investissement pour la réalisation de l'installation de la sous-station (production de chaleur, réseau de chauffage à distance et échangeur), propriété de Moudon Energies SA.

Le *forfait annuel de puissance* couvre l'ensemble des frais fixes dont la maintenance, l'exploitation les pièces de rechange, les réinvestissements et l'amortissement des installations.

Le forfait de raccordement unique fait l'objet de la demande de crédit du présent préavis.

Le forfait annuel et le prix de la chaleur seront facturés et comptabilisés dans le budget de fonctionnement courant. Le prix de la chaleur convenu est de 9 ct/kWh (contre 11 ct/kWh pour le contrat avec le fournisseur précédent).

Le raccordement au chauffage à distance est prévu dans le courant de l'année 2023. Pour ce faire, Moudon Energies SA mettra en place une centrale de chauffage à distance intermédiaire, à pellets, sur le site de l'entreprise voisine de Papirec. Une conduite de chauffage à distance est à réaliser, aux frais de Moudon Energies SA, pour relier la centrale au collège du Fey, le tronçon entre le collège et la salle de sports étant déjà existant.

A terme, les bâtiments seront alimentés depuis une centrale de chauffage à distance à bois, qui sera située sur le site de Bronjon (à côté de la déchetterie de Moudon) et qui alimentera l'ensemble de la ville de Moudon.

* * *

En conséquence, le Comité de direction vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante:

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIMSLE

- dans sa séance du jeudi 29 septembre 2022,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

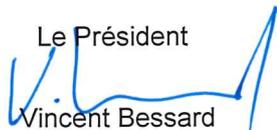
- de valider le raccordement du collège du Fey et de la salle de sports du Champ-du-Gour au réseau de chauffage à distance de Moudon Energies SA ;
- d'accorder un crédit de CHF 53'850.00 pour payer le forfait de raccordement de chauffage pour le collège du Fey ;
- d'accorder un crédit de CHF 93'699.00 pour payer le forfait de raccordement de chauffage pour la salle de sports du Champ-du-Gour ;
- de prendre acte que les investissements seront amortis en 30 ans maximum,
- d'autoriser le comité de direction à emprunter ces sommes aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier.

Préavis adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 29 août 2022.

Référent CODIR: Jean-Philippe Steck.

AIMSLE

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Le Président

Vincent Bessard

La Secrétaire

Mireille Cudré-Mauroux